

FICHE D'ADHÉSION SAISON 2022 / 2023



LIÈVRES ET TORTUES DE SAINT CHEF

Composition du dossier : Certificat médical : voir encadré ci-dessous, fiche d'adhésion complétée et signée et règlement (chèque, espèces). Attention, aucun dossier incomplet ne sera accepté. Merci pour votre compréhension

INFORMATIONS PERSONNELLES DE L'ADHÉRENT RÈGLEMENT

NOM :

Prénom :

Date de Naissance : / / SEXE M F

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

ACTIVITÉS

Course à pied

Marche

RÈGLEMENT € Chèque Espèce

Chèque libellé à l'ordre de : **Lièvres et Tortues de Saint Chef**

Adhésion : **20€** par adulte, **35€** par couple et **10€** pour les moins de 16 ans (assurance fédérale incluse).

Assurance complémentaire FFCO à la charge de l'adhérent, coût :

INFORMATION CERTIFICAT MÉDICAL :

Nouveaux adhérents

Faire rédiger par votre médecin un certificat mentionnant « L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU SPORT EN LOISIR », vous pouvez faire préciser l'activité pratiquée. (Marche, course).

Adhérents

Remplissez le questionnaire médical

Information contrat d'assurance dommage corporel : (Article L. 321-4, loi du 16/071984) : « Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. À cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant ». Conformément à l'article cité ci-dessus nous attirons votre attention sur l'intérêt que vous pouvez avoir à souscrire un contrat d'assurance garantissant le versement d'indemnités complémentaires en cas de dommage corporel vous survenant. À cet effet, vous avez la possibilité de prendre contact avec l'assureur de votre choix, ou d'adhérer à une des formules proposées par la fédération française des clubs omnisports dans le dossier demande de licence.

INFORMATIONS GENERALES :

- Je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accident ».
- Je reconnais avoir été informé(e) de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

Publication de mon image (pour tous) : J'autorise le club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club.

- Personne à prévenir en cas d'urgence (pour tous) :

Nom :

Qualité :

Téléphone :

Dispositions applicables :

1. L'adhésion au club implique l'approbation des statuts du club et de son règlement intérieur, fournis sur demande.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable et aucun prorata quelques soit le motif.
3. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou en déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement du club.
4. En cas d'accident, le club fera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

« Lu et approuvé » nom/prénom :

le :

Signature :